

Schéma pluriannuel d'accessibilité numérique 2022-2024

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

Politique d'accessibilité de Saint-Gobain

L'accessibilité numérique est une des préoccupations majeures de Saint-Gobain dans le cadre de son action en matière de handicap et plus largement de responsabilité sociétale (RSE).

Saint-Gobain a l'ambition d'être un Groupe ouvert et engageant, où chacun – notamment lorsqu'il est en situation de handicap - se sent accueilli et intégré, et peut s'exprimer et mener son parcours professionnel dans un climat de confiance et de respect. Saint-Gobain veut encourager la diversité des équipes et favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap

La réalisation de ce schéma pluriannuel associé à un plan d'action annuel en faveur de l'accessibilité numérique vient accroître ces engagements et assoie la volonté de Saint-Gobain d'être un acteur engagé en faveur du handicap.

L'élaboration, le suivi et la mise à jour de ce schéma pluriannuel sont placés sous la responsabilité du référent accessibilité.

Sa mission est de promouvoir l'accessibilité par la diffusion des normes et des bonnes pratiques, d'accompagner les équipes internes par des actions de formation notamment, de contrôler et de veiller à l'application de la loi du 11 février 2005 précitée en procédant, directement ou par l'intermédiaire d'intervenants spécialisés, à des audits réguliers, enfin d'assurer la prise en charge des demandes des utilisateurs et, de manière générale, la qualité du service rendu aux utilisateurs en situation de handicap.

Ressources humaines et financières affectées à l'accessibilité numérique

Aujourd'hui la direction de la communication, ainsi que l'ensemble des développeurs des sites visés prennent en compte l'accessibilité numérique au sein des projets de Saint-Gobain.

A terme, l'objectif est de nommer un référent accessibilité qui aura pour mission de :

- Définir une stratégie de mise en place de l'accessibilité numérique
- Animer la politique accessibilité numérique
- Sensibiliser différents publics (collègues, prestataires, responsables...) aux enjeux de l'accessibilité numérique
- Favoriser la prise en compte de l'accessibilité à tous les niveaux de l'organisation (achats, conception/UX, développements techniques, formation...)
- Élaborer des schémas d'accessibilité pluriannuels et plans annuels
- Savoir évaluer certains critères d'accessibilité sur un site web

Organisation de la prise en compte de l'accessibilité numérique

La mise en œuvre d'une politique d'accessibilité numérique implique une adaptation de l'organisation interne de Saint-Gobain, un accompagnement des personnels, la prise en compte de l'accessibilité numérique par les procédures de marché, une politique des systèmes d'information et l'inclusion des demandes d'adaptation internes ou externes.

Les éléments ci-dessous décrivent les points importants sur lesquels Saint-Gobain va s'appuyer pour améliorer l'accessibilité numérique de ses sites internet.

Recours à des compétences externes

Chaque fois que nécessaire, Saint-Gobain fait appel à des intervenants externes afin d'accompagner dans la mise en œuvre de sa politique d'accessibilité numérique.

A ce jour, Saint-Gobain fait appel à la société Ipedis afin de l'assister dans :

- L'évaluation du site saint.gobain.com et l'élaboration de la déclaration d'accessibilité
- L'élaboration du schéma pluriannuel
- La mise en accessibilité des documents bureautiques disponibles en ligne.

Politique des ressources humaines

Formation des équipes internes

Tout au long de la période d'application de ce schéma et au-delà, des actions de formation et de sensibilisation devront être organisées. Elles permettront aux personnels intervenant sur les sites ou projets numériques de développer, éditer et mettre en ligne des contenus accessibles. Un travail exploratoire sera mené pour recenser les besoins en actions de sensibilisation et de formation.

Recrutement

Une attention particulière sera portée sur les compétences en matière d'accessibilité numérique des personnels intervenant sur les services numériques lors de la création des fiches de poste et dans le cadre des procédures de recrutement.

Adaptation des procédures d'élaboration des marchés

L'accessibilité numérique et la conformité au RGAA doivent constituer une clause contraignante et participer à l'évaluation de la qualité de l'offre d'un prestataire lors de la commande de travaux au travers des appels d'offres notamment.

Les procédures d'élaboration des marchés ainsi que les règles d'évaluation des candidatures seront adaptées pour prendre en compte les exigences de conformité au RGAA.

Un travail préparatoire sera mené pour analyser les principaux contrats en cours liés au numérique et définir dans quelles conditions il convient de les faire évoluer en ce sens.

Prise en compte de l'accessibilité numérique dans les projets

Les objectifs d'accessibilité et de conformité au RGAA vont être rappelés dès le début des projets dont ils constitueront un axe majeur et une exigence de base.

De la même manière, ces objectifs et ces exigences seront rappelés dans les éventuelles conventions établies avec nos partenaires.

Mise en conformité des dispositifs numériques

Chaque site fera l'objet lors de la mise en ligne initiale, lors d'une mise à jour substantielle, d'une refonte ou à la fin des opérations de mises aux normes, d'un contrôle permettant d'établir une déclaration d'accessibilité conformément aux termes de la loi.

Pour en garantir la sincérité et l'indépendance, ce contrôle sera effectué par l'intermédiaire d'un intervenant externe spécialisé.

Ces opérations de contrôle destinés à l'établissement ou la mise à jour des déclarations d'accessibilité interviennent en complément des opérations habituelles de recette et contrôles intermédiaires qui seront organisées, si nécessaire, tout au long de la vie des projets.

Traitement des retours utilisateurs

Selon les dispositions prévues par le RGAA et pour répondre aux attentes légitimes des utilisateurs, un moyen de contact est mis en place sur chaque site pour permettre aux utilisateurs en situation de handicap de signaler leurs difficultés.

Afin de répondre aux utilisateurs, la mise en place d'une procédure spécifique d'assistance sera étudiée avec l'ensemble des services et des personnels impliqués. Elle s'appuiera sur les canaux déjà existants.

Périmètre technique et fonctionnel

Recensement

La liste ci-dessous présente les sites et publications prioritaires faisant partie du schéma pluriannuel de Saint-Gobain pouvant être portés à la connaissance du public :

- Site internet :
 - <https://www.saint-gobain.com/fr>
- Publications :
 - [Document d'enregistrement universel](#)
 - [Rapport Annuel Intégré](#)

Plan d'actions annuel

Le schéma pluriannuel doit être accompagné d'un plan annuel d'actions qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivi des actions.

Plan d'actions annuel 2022

Le présent document est le plan d'actions annuel 2022 associé au schéma pluriannuel 2022-2024.

Il comporte des tableaux récapitulatifs des actions qui ont été ou seront mises en œuvre en 2022, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

Mise en conformité des sites internet

Type	Site	Url	Mise en œuvre	Etat
Mise en conformité	Site institutionnel	https://www.saint-gobain.com/fr	2022	Réalisé

Informations complémentaires sur la mise en conformité : ajout d'un dark mode, Interligne plus élevé ; site consultable avec taille de police plus grande ; ajout du texte alternatif pour les images qui n'en avaient pas ; ajout d'information supplémentaire pour les lecteurs d'écrans sur certains composants du site comme les carrousels.

Audit RGAA

Type	Site	Url	Mise en œuvre	Etat
Audit et déclaration d'accessibilité	Site institutionnel	https://www.saint-gobain.com/fr	2022	Réalisé

Schéma pluriannuel et plan annuel

Type	Actions	Détails	Mise en œuvre	Etat
Schéma pluriannuel	Rédaction et mise en ligne	Réalisation du schéma pluriannuel 2022-2024	2022	Réalisé
Plan annuel 2022	Rédaction et mise en ligne	Réalisation du plan annuel 2022	2022	Réalisé

Mise en conformité des supports bureautiques

Type	Actions	Détails	Mise en œuvre	Etat
Mise en accessibilité	Publication	Document d'enregistrement Universel 2021	2022	Réalisé
Mise en accessibilité	Publication	Rapport Annuel Intégré 2021	2022	Réalisé

Processus

Type	Actions	Détails	Mise en œuvre	Etat
Ressources humaines	Nommer un référent accessibilité	Le.la référent.e accessibilité, nonobstant d'autres responsabilités, doit avoir la responsabilité et l'autorité en particulier pour : <ul style="list-style-type: none"> • assurer que les processus nécessaires à la prise en compte de l'accessibilité sont établis, mis en œuvre et entretenus ; • rendre compte à la direction du niveau d'accessibilité et de tout besoin d'amélioration ; • assurer que la sensibilisation aux exigences d'accessibilité dans tout l'organisme est encouragée ; • être le point d'entrée unique sur les sujets d'accessibilité numérique. 	2022	A réaliser
Formation	Formation développeur	Former les développeurs/informatiques à l'accessibilité numérique + formations spécifiques développeurs crf.com/fondation	2022	A réaliser
Achat	Intégrer clause accessibilité	Intégrer l'accessibilité numérique dans nos appels d'offre pour tout projet	2022	A réaliser
Communication	Prendre en compte les retours utilisateur	Mettre en place un mail ou un contact pour toutes réclamations clients	2022	A réaliser

Outillage

Type	Actions	Détails	Mise en œuvre	Etat
Outil de confort d'usage	Intégration d'un mode sombre (Dark Mode)	Implémentation d'une fonctionnalité Dark Mode permettant d'optimiser notamment le contraste	Mai 2022	Réalisé
Outil de confort d'usage	Création sur-mesure des filtres puis installation de la solution FACIL'iti.	Mettre en place la solution complémentaire d'accessibilité et d'inclusion numérique FACIL'iti, pour accompagner plusieurs formes de besoins visuels, moteurs, cognitifs et/ou temporaires.	Octobre 2022	Réalisé